



Quelqu'un est rentré dans le garage que je loue et fouille

Par clint69

Bonjour , je loue un garage à un particulier qui ne m'a fait aucun bail depuis 4 ans pour y parquer ma voiture de collection qui ne roule pas. Elle est sous un drap la porte ouverte pour laisser l'air circuler à l'intérieur. Le propriétaire est passé il y a un an sans me le dire repeindre la porte du garage extérieur et intérieur sans me le dire et je constate se jour que quelqu'un est rentré dans ma voiture et a fouiller l'intérieur même un sac qui contenant deux miniatures de cette voiture m'a été dérobé ! Je n'ai pas de facture des miniatures il ne reste que le sac par terre a l'intérieur de la voiture comme tout le reste! Il a même tourné la clé de la voiture pour la faire démarrer !! Heureusement il n'y a pas de batterie!!!

Je me demande si je peux porter plainte contre X et si les services de police viendrais faire un relevé d'emprunt presque un an après l'intrusion et le vol? Pour cela? Ils ont peut être autres choses à faire? Et ai je une chance d'avoir une compensation ? Ça m'étonnerais que la police vienne faire un relevé d'emprunt .

Par kang74

Bonjour

C'est à vous d'assurer ce local et de faire en sorte qu'il soit clos .

Le propriétaire pourrait engager votre responsabilité si des dégradations de son local avait lieu .

Pour la plainte, libre à vous de porter plainte , m'enfin comme vous ne pouvez surement pas prouver que vos affaires étaient dans votre voiture, ce n'est pas gagné .

Enfin vu que ni le garage ni la voiture était fermée la soustraction frauduleuse , ce n'est pas gagné ...

Par clint69

Merci pour votre réponse? Mais je tiens à vous signaler que le garage lui est fermé à clé mais que le propriétaire a les doubles! Et il l'a ouvert s'en forcer la serrure pour peindre l'intérieur et extérieur de la porte en bois! Et n'a pas résisté à rentrer dans cette voiture de sport et quand il a fouillé et a vue le sac avec les miniatures de cette voiture de les volées ? Puis je porter plainte contre X et la police fera t'elle une recherche d'empreinte à l'intérieur de la voiture et du sac ou il y avait les miniatures ? Que puis je y gagner ?

Par kang74

Vous êtes omniscient ?

Faites ce que vous voulez , m'enfin on en reviendra au fait que pour voler il faut prouver :

- la propriété des objets
- le fait qu'ils étaient dans la voiture.
- l'intention frauduleuse de la personne qui a volé .

Concrètement votre voiture est, sauf preuve du contraire chez le propriétaire et possession vaut titre .

Par de là, le risque avéré est une plainte en retour, et l'enlèvement d'un véhicule à vos frais puisque, est chez lui .

Donc non les FDO ne vont pas s'amuser à chercher les empreintes du propriétaire du garage ...

Cherchez un garage à louer, faites un bail, assurez le comme il se doit, vous ne vivrez plus ce genre de mésaventure .

Par clint69

Merci

Par Rambotte

Bonjour.

Concrètement votre voiture est, sauf preuve du contraire chez le propriétaire et possession vaut titre.

Il y a quand même un bail oral avec des paiements, on suppose ?

On imagine mal le propriétaire justifier la propriété de la voiture par la possession, et en parallèle argumenter des donations mensuelles faites par clint69.

Par Franck17

Bonjour et merci marques de politesse

CG du forum

Dans l'état actuel des choses, je ne pense pas que vous ayez gain de cause en portant plainte. Vous n'avez aucune justificative à faire valoir (sauf si je vous ai mal compris). L'idéal à mon avis est de veiller à ce que cela ne se reproduise plus. Pour cela, vous devez louer un garage avec un bail bien établi, souscrire une assurance comme l'a conseillé kang74.